



Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 26 février 2024

EN RÉSUMÉ

Au cours de cette semaine, l'actualité dans le domaine de la santé a été marquée par plusieurs sujets majeurs, parmi lesquels figurent :

- **IVG**, le Sénat a donné son accord sans apporter de modification à l'intégration de la liberté de recourir à l'IVG dans la Constitution.
- **Chlordécone**, la responsabilité de l'État a été reconnue pour le chlordécone aux Antilles à l'Assemblée.
- **Cyberattaque à l'hôpital d'Armentières** : environ 300 000 patients touchés, aucune divulgation de dossier informatisé.
- **En Nouvelle-Calédonie**, pour faire face à la crise économique, un plan de relance prévoit des réductions budgétaires, notamment dans le domaine de la santé.

Nominations

M. Tristan DELEHONTE est nommé **chef adjoint de cabinet** de **Mme Catherine VAUTRIN**.

Mme Julie DULCIRE, conseillère législative du groupe Horizons à l'Assemblée nationale, devient **conseillère parlementaire** au cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**.

Mme Matylda BRZEZINSKA a été nommée **conseillère communication** au cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**, comme annoncé.

Mme Nathalie BAJOS, directrice de recherche à l'Inserm et directrice d'études à l'EHESS, présidera le **Conseil national du sida et des hépatites virales chroniques**.

Mme Alice de MAXIMY, fondatrice de la start-up Hkind et du collectif Femme de Santé, devient **députée ministérielle à la diversité et à l'égalité professionnelle** au **secrétariat général des ministères économiques**.

Mme Amélie VERDIER, inspectrice générale des finances, directrice générale de l'ARS d'Ile-de-France, ancienne directrice du Budget, devrait se voir confier la **direction générale des finances publiques**.

Mme Marie ZINS, médecin épidémiologiste a été désignée par le président du Sénat, **M. Gérard LARCHER**, pour siéger au sein du **CNIL**.

Mme Marion MARTY, a été nommée **directrice adjointe** du cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**.

M. Timothée MANTZ, directeur d'hôpital, jusqu'alors adjoint au sous-directeur du financement du système de soins à la direction de la sécurité sociale, est nommé **conseiller chargé du financement du système de santé et des produits de santé** au cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**.

Mme Christèle GAUTIER qui était conseillère spéciale chargée de l'accompagnement de la fin de vie et de la promotion de la santé au cabinet, est nommée **conseillère chargée du renforcement des soins palliatifs, de la fin de vie et de la santé populationnelle** au cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**.

Mme Justine HOCHÉMAIN, conseillère chargée des comptes sociaux au cabinet de **Mme Catherine VAUTRIN**, est nommée **conseillère chargée des comptes sociaux** au cabinet de **M. Frédéric VALLETOUX**.

Mme Noémie GADDARKHAN, ancienne conseillère santé, protection sociale, éducation, jeunesse et sport au cabinet de **M. Philippe VIGIER** au ministère délégué chargé des Outre-mer, est nommée **conseillère éducation, santé, protection sociale, jeunesse et sports** au cabinet de **Mme Marie GUEVENOUX**.

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

IVG : Le Sénat a approuvé sans modification l'inscription dans la Constitution de la liberté de recourir à l'IVG, marquant une avancée historique. Malgré des débats tendus et des réserves sur la formulation, le garde des Sceaux, **Eric DUPOND-MORETTI**, a souligné que cette démarche symbolique ne créait pas un droit opposable, mais visait à protéger la loi Veil. Le texte, adopté par 267 voix pour, 50 contre et 22 abstentions, sera soumis à un vote à Versailles, avec une large approbation attendue. Cette révision constitutionnelle, première depuis seize ans, témoigne d'une évolution sociétale en faveur des droits des femmes, faisant de la France le premier pays à inscrire le droit à l'IVG dans sa Constitution.

CEF / IVG : La Conférence des évêques de France (CEF) a fait part hier de sa "tristesse" après le vote des sénateurs en faveur de l'IVG dans la Constitution, estimant que "l'avortement, qui demeure une atteinte à la vie en son commencement, ne peut être vu sous le seul angle du droit des femmes". Elle a ajouté rester attentive au respect de la "liberté de conscience des médecins et de tous les personnels soignants" et regretter que le débat "n'ait pas évoqué les dispositifs d'aide à celles et ceux qui voudraient garder leur enfant".

Cyberattaque : Les fichiers dérobés lors de la cyberattaque qui a visé le 11 février le centre hospitalier d'Armentières (Nord) concernant "autour de 300 000 patients", a indiqué la direction de l'hôpital. Il s'agit "essentiellement des listes, contenant les coordonnées, la date de venue et le secteur de prise en charge des patients concernés", mais "à ce jour, aucun dossier patient informatisé ne figure dans les éléments divulgués".

Sénat : Le 28 février a eu lieu la désignation des vingt-trois membres de la mission d'information sur le thème : "L'avenir de la santé périnatale et son organisation territoriale" (droit de tirage du groupe RDSE).

Chlordécone : Les socialistes remportent une victoire à l'Assemblée avec l'adoption unanime de la proposition de loi d'Elie CALIFER sur la responsabilité de l'État dans les préjudices liés au chlordécone aux Antilles. Des amendements ajoutent des éléments comme la reconnaissance des préjudices "moraux" et une campagne de prévention nationale. Malgré des débats houleux, l'Assemblée adopte aussi la création d'une "instance indépendante" pour évaluer les actions de dépollution. Les victimes réclament un programme de réparation plus clair. La députée Valérie RABAUULT propose également une mesure contraignant les laboratoires à constituer un stock minimal de médicaments sous peine de sanctions renforcées.